

VII – LE CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Aide au choix des situations pertinentes ;
- Analyse de l'écrit sur le fond et la forme ;
- Travail sur les axes d'amélioration de l'écrit ;
- Apports théoriques éventuels nécessaires ;
- Actualisation des connaissances sur l'exercice professionnel aide-soignant ;
- Information sur l'entretien avec le jury ;
- Simulation d'entretien et débriefing.

Vous serez accompagné tout au long de votre préparation par la formatrice pour mettre en évidence les compétences acquises sur le terrain à partir de votre expérience.

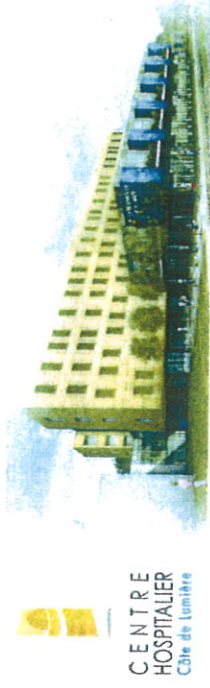
VII – PRISE EN CHARGE DU COUT PEDAGOGIQUE

- **Formation : 940 €**

Il vous est conseillé de vous renseigner en amont, sur les possibilités d'aides financières auprès de Pôle Emploi.

VIII – OU S'INFORMER ?

- Sur le SITE : www.ifas-sables.fr
- A l'IFAS des Sables d'Olonne
- Forum de l'orientation au Centre Commercial de Leclerc en janvier 2019
- Portes ouvertes à l'IFAS en décembre 2018 et février 2019



Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant



I.F.A.S. du C.H. « Côte de Lumière »
Au sein du Lycée Valère Mathé
26 rue Chateaubriand
85340 OLLONNE SUR MER
www.ifas-sables.fr
Tél : 02.51.20.41.64

NOTRE PLUIE-VALUE

- ★ Accompagnement par des professionnels « cœur de métier » avec un suivi pédagogique individualisé.
- ★ Connaissance de la démarche V.A.E Aide-Soignant grâce à une expérience de l'accompagnement V.A.E, du module facultatif de 70h et en tant que membre du jury V.A.E.
- ★ Connaissance de tous les éléments référentiels de la formation conduisant au DEAS.
- ★ Immersion sur le site de formation de l'IFAS avec ses ressources : fonds documentaire professionnel, secrétariat, Directrice et formatrice de l'IFAS.
- ★ Proximité pour les candidats issus des structures du bassin des Olonnes.

ENJEUX-CONTEXTE

Le vieillissement de la population du bassin des Olonnes et la création de nouvelles structures d'hébergement pour personnes âgées engendrent une augmentation de la demande locale en soins. Au final, elle permet à des personnes ayant une expérience d'accompagnement des personnes, d'accéder via la V.A.E au diplôme d'AS et contribue à répondre à des besoins en santé.

Par conséquent, cette formation s'inscrit dans le domaine de la promotion professionnelle de reconnaissance sociale. La démarche V.A.E est complexe. Elle nécessite un accompagnement individualisé pour être mené à son terme en vue de l'obtention du D.E.A.S.

I – QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permet de reconnaître votre expérience afin d'obtenir un diplôme.

La VAE en vue de l'obtention du diplôme d'Etat aide-soignant (D.E.A.S) s'adresse aux personnes qui ont réalisé des soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, prise de repas, élimination...) en établissement ou au domicile des personnes (lors d'une activité salariée, non salariée ou bénévole) pendant au minimum un an (équivalent temps plein).

II – LES ETAPES DE LA DEMARCHE VAE

* **La recevabilité** : demander un dossier de recevabilité (livret 1) à :

Agence de Services et de Paiement
25 Bis rue Paul Bellamy
BP 54203
44042 NANTES Cedex 01

* **La présentation des acquis** : si vous êtes recevable, vous recevez un livret (livret 2) dans lequel vous présentez des situations issues de votre expérience en lien avec les 8 compétences requises pour l'obtention du DEAS.

* **La validation de vos compétences** par un jury professionnel lors d'un entretien s'appuyant sur votre dossier écrit.

III – LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

★ Objectif général

- Vous accompagner dans l'écriture du « livret 2 »
- Optimiser votre réussite en vue de la validation des 8 compétences nécessaires à l'obtention du D.E.A.S

★ Objectifs spécifiques

Vous permettre de :

- Choisir des situations de soins pertinentes en lien avec les 8 compétences décrites dans le livret de présentation des acquis de l'expérience ;
- Prendre du recul sur vos pratiques et être capable de les analyser ;
- Exploiter au mieux les situations choisies ;
- Présenter par écrit les situations et leur analyse de façon claire et pertinente ;
- Présenter votre projet professionnel, vos motivations et répondre aux questions du jury lors de l'entretien oral.

IV – DUREE ET RYTHME

La formation se déroule sur 12 séquences de 2 heures (soit 24 heures).

V – LIEU ET DATES DE LA FORMATION

La formation a lieu à :

l'IFAS des Sables d'Olonne
au sein du lycée Valère Mathé
26 rue Chateaubriand
85 340 OLONNE/MER

Les dates et le rythme des séquences sont fixés conjointement entre l'IFAS et les participants.

VI – RENSEIGNEMENTS

Mme JEGU Sophie
DIRECTRICE DE L'IFAS
02.51.20.41.64

MME FONTENEAU DOMINIQUE
FORMATRICE DE L'IFAS
02.51.20.41.66